



RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS

« JEUNES »

DE LIGUE

SAISON 2015/2016

Conformément aux dispositions des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts et du Règlement des Championnats de Ligue, le présent Règlement précise les détails d'organisation des Championnats Régionaux U12, U13, U14, U15, U16, U17, U19.

ARTICLE 1 - ORGANISATION

La Ligue du Centre organise des Championnats Régionaux Jeunes dont la composition est précisée par chaque règlement spécifique.

ARTICLE 2 - DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Les classements sont établis par addition de points selon les modalités de l'article 6 des Règlements Généraux de la Ligue.

Le déroulement des épreuves est précisé par chaque règlement spécifique.

ARTICLE 3 - CLASSEMENTS

En cas d'égalité de points à une place quelconque, le classement des Clubs est établi de la façon suivante :

1 - Il est tenu compte, en premier lieu, du classement aux points des matchs joués entre les Clubs ex æquo.

2 - En cas d'égalité de points dans le classement des matchs joués entre les Clubs ex æquo, il est tenu compte successivement et dans l'ordre jusqu'à ce qu'une différence apparaisse :

- de la différence entre les buts marqués et encaissés par les Clubs ex æquo au cours des matchs les ayant opposés ;
- de la différence des buts marqués et encaissés au cours de la totalité du Championnat ;
- de la meilleure attaque à la fin du Championnat.

3 - Si l'égalité subsiste, il est tenu compte successivement et dans l'ordre jusqu'à ce qu'une différence apparaisse :

- du coefficient du Fair-play obtenu en divisant le nombre de points obtenus au classement du challenge Fair-play par le nombre de matchs joués (hors forfaits) par l'équipe. L'équipe ayant obtenu le plus grand quotient sera rétrogradée ;
- du nombre de cartons rouges, l'équipe s'étant vu attribuer le plus grand nombre de cartons rouges sera rétrogradée ;
- du nombre de cartons jaunes, l'équipe s'étant vu attribuer le plus grand nombre de cartons jaunes sera rétrogradée.

4 - Si l'égalité subsiste, un match supplémentaire aura lieu (avec prolongation éventuelle) sur terrain neutre.

A défaut de résultat positif, les équipes se départagent par l'épreuve des tirs au but.

ARTICLE 4 - ACCESSIONS ET DESCENTES

Les modalités d'accessions, de maintiens et de descentes pour chacun des championnats régionaux jeunes sont stipulées dans chaque règlement spécifique.

ARTICLE 5 - VOLONTARIAT - REPECHAGE

En cas de nécessité, pour compléter les Championnats Régionaux U13, U14, U15, U16, U17, U19, les Clubs pourront faire acte de candidature pour accéder au Championnat Régional, et ce avant la réunion de l'Équipe Technique Régionale du mois de juin.

La Direction Technique Régionale, la Commission Régionale Sportive et des Calendriers et le Comité de Direction, statueront sur les candidatures exprimées.

En cas de non confirmation de l'engagement ou de forfait général d'une équipe dans une poule d'un des championnats régionaux ci-après, la Commission Régionale Sportive et des Calendriers décidera s'il y a lieu de remplacer l'équipe défaillante dans la poule en cause par un club retenu sur volontariat.

ARTICLE 6 - ARBITRAGE ET DÉLÉGATION

Les Arbitres seront désignés par la Commission Régionale des Arbitres. En cas d'absence de l'Arbitre désigné, chaque club doit présenter une personne qualifiée titulaire d'une licence (dirigeant, éducateur, joueur) en conformité avec l'article 28 des Règlements Généraux de la Ligue. Le tirage au sort désigne le directeur de la partie.

Les frais des Arbitres désignés par la Ligue seront directement remboursés aux intéressés par la Ligue par virement bancaire.

Au 31/12 et à la fin de la saison, la Ligue portera au débit du compte de chaque Club le montant des frais d'arbitrage dû (montant total des frais d'arbitrage engagés dans le Championnat considéré divisé par le nombre de Clubs).

Un joueur de 14 ans ou 15 ans peut occuper la fonction d'Arbitre Assistant en U15.

Pour les rencontres des Championnats « Jeunes » de Ligue (sauf U19 DH), le club recevant aura obligation de mettre à disposition un Dirigeant(e) licencié(e) majeur(e) qui officiera en tant que Délégué(e) dont les fonctions sont définies à l'article 33 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts.

ARTICLE 7 - TERRAINS

1 - Les Clubs disputant les compétitions Nationales sont tenus de respecter les dispositions des Règlements particuliers auxquelles ils participent, ainsi que celles du Règlement des Terrains et Installations Sportives de la FFF, adopté par l'Assemblée Fédérale le 27 juin 2009, modifié par la Commission d'examen des Règlements Fédéraux relatifs aux équipements sportifs en date du 12 janvier 2010.

2 - Pour toutes les rencontres des Championnats de Ligue, il sera exigé selon la réglementation des terrains :

- deux bancs abrités pour les équipes, du côté le plus proche des vestiaires ;
- un banc abrité pour les Officiels, du côté le plus proche des vestiaires ;
- le tracé réglementaire de la zone technique.

3 - Pour les catégories des jeunes, les terrains et les buts devront être conformes aux dimensions prescrites par les Règlements.

ARTICLE 8 - HORAIRE DES RENCONTRES

L'horaire des rencontres des championnats régionaux « Jeunes » est déterminé par chaque règlement spécifique.

Pour les modifications parvenues avant le premier match de Championnat à domicile, et sous réserve qu'elles soient groupées, il ne sera appliqué aucun droit.

ARTICLE 9 - LE BANC DE TOUCHE

Pour les championnats régionaux DH : U12, U13, U14, U15, U16, U17 et U19 les dispositions suivantes doivent être respectées :

Un banc de touche est exigé pour chaque équipe. Sa longueur doit permettre d'asseoir deux adultes et trois joueurs.

Une zone technique, délimitée par une ligne pointillée ou par des plots, doit être tracée devant le banc de chaque équipe à une distance de 1 m de part et d'autre des extrémités du banc et à 1 m minimum de la ligne de touche.

Durant le déroulement de la partie, seuls sont présents sur le banc de touche : l'éducateur, le dirigeant ainsi que les trois joueurs (ses) remplaçant(e)s.

Tous les occupants du banc de touche doivent être identifiés avant que ne débute la rencontre et doivent se comporter en tout temps de manière correcte.

Pour développer et entretenir l'esprit Fair-play, la Ligue du Centre met en place une opération intitulée « Banc exemplaire » pour laquelle les Clubs ont l'obligation de collaborer.

ARTICLE 10 - ENCADREMENT

Pour tous les championnats régionaux Jeunes les dispositions suivantes doivent être respectées :

Les équipes sont obligatoirement accompagnées et encadrées par un Dirigeant majeur, responsable, désigné par le Club ; son nom doit figurer sur la feuille de match.

Toute équipe doit être encadrée par un éducateur majeur et diplômé (diplôme fédéral).

Cet éducateur **possèdera une licence d'éducateur fédéral en cours de validité et** devra prendre place sur le banc de touche et à ce titre être mentionné sur la feuille de match. Une journée d'information aura lieu avant le début du Championnat. Tous les Clubs engagés ont l'obligation d'y faire participer l'éducateur désigné ou le cas échéant s'y faire représenter ; à défaut du respect de cette disposition, la Ligue du Centre de Football pourra refuser l'engagement de l'équipe concernée.

ARTICLE 11 - PARRAINAGE

Dans le cas d'un accord de parrainage entre la Ligue du Centre et un partenaire, les joueurs participant à la compétition parrainée sont obligés de porter l'équipement comportant au moins le logo du partenaire (sauf pour les contrats en cours et jusqu'à leur échéance, une dérogation pourra être accordée par le Comité de Direction).

ARTICLE 12 - RÉCOMPENSES

Des coupes et des récompenses seront remises en fin de saison selon chaque règlement spécifique.

ARTICLE 13 - LITIGES

Tout litige administratif ou sportif intervenant dans le déroulement de cette compétition est de la compétence de la Commission Régionale correspondante dont les décisions peuvent, à l'exception de celles relevant de la Commission Régionale de Discipline et de la Commission Régionale d'Appel de Discipline, faire l'objet d'un appel devant la Commission Régionale d'Appel Général suivant la procédure prévue aux Règlements en vigueur.

La Commission Régionale Sportive et des Calendriers, en accord avec le Département Jeunes et Technique, est habilitée à prendre toutes décisions pour régler les cas non prévus au présent Règlement.

ARTICLE 14 - RÉPARTITION DES FRAIS EN CAS D'INTEMPÉRIES

1 - Si l'équipe visiteuse se déplace et si l'Arbitre constate au dernier moment que le terrain est impraticable, les frais exposés et justifiés sont répartis de la façon suivante :

a - frais d'Arbitres et du Délégué : à la charge de la Ligue

b - frais de déplacement : au tarif prévu aux Tarifs de la Ligue, à l'exclusion de tous autres frais :

- un tiers à la Ligue du Centre
- un tiers au Club recevant
- un tiers au Club visiteur.

2 - Il en est de même si le match ne peut être disputé ou doit être définitivement interrompu par décision de l'Arbitre, consécutivement à intempéries.

ARTICLE 15 - RECETTES ET FRAIS

1 - Les frais des Officiels désignés par la Ligue (Arbitres et Délégués) seront directement remboursés aux intéressés par la Ligue.

2 - Le total de ces frais est mutualisé par catégorie de compétition et selon la formule de cette dernière.

ARTICLE 16 - CAISSE DE PÉRÉQUATION

1 - Il est créé une Caisse de Péréquation des frais de déplacement tendant à équilibrer entre les Clubs participant aux Championnats Régionaux Jeunes en phase annuelle, les charges résultant des frais de déplacement au sein des compétitions précitées.

2 - La répartition de cette Caisse sera effectuée au bénéfice de ceux qui auront dépassé la moyenne kilométrique de leur Division (toutes poules confondues) par rapport à la distance effectivement parcourue par leur Club.

3 - Les diverses sommes sont portées par la Ligue au crédit ou au débit du compte du Club concerné.

ARTICLE 17

Les cas non prévus au présent Règlement sont solutionnés souverainement par la Commission Régionale Sportive et des Calendriers.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U12 DH

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue du Centre organise le Championnat Régional U12 Division d'Honneur (DH) 2015/2016 comprenant 12 équipes sur volontariat réparties en deux Poules de 6 équipes de janvier à juin, par matchs "aller-retour", soit 10 rencontres.

Les vainqueurs de chaque Poule disputeront la finale U12 DH 2015/2016 sur un terrain fixé par la Commission Régionale Sportive et des Calendriers et à l'issue de laquelle sera désigné le champion U12 DH 2015/2016.

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U12, U11 (3 maxi)
Pratique	8 X 8
Aire de jeu	Demi-terrain
Temps de jeu	2 X 30'
Ballon	Taille 4

ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2015/2016

Montées de U12 DH en U13 DH	8
Descentes de U12 DH en U13 District	4

Les 4 premiers de chaque Poule du Championnat U12 DH 2015/2016 accèdent au Championnat U13 DH 2016/2017.

Les 2 derniers de chaque Poule du Championnat U12 DH 2015/2016 descendent en Championnat U13 District 2016/2017.

ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES

Les rencontres sont fixées aux dates et horaires suivants :

1. le samedi à 15h30 (pour la période de janvier à mars)
2. le samedi à 16h00 (pour la période d'avril à juin) ;
3. le samedi en début d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement ;
4. le samedi avant 17h00 à l'heure indiquée lors de l'engagement par les Clubs disposant d'un éclairage homologué.

ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES

Une coupe et des récompenses seront remises au champion U12 DH 2015/2016.

Des récompenses seront également remises au finaliste du championnat U12 DH 2015/2016.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U13

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue du Centre organise le Championnat Régional U13 qui se compose de deux niveaux :

- Le Championnat U13 Division d'Honneur (DH) 2015/2016, constitué par les 4 premiers de chaque Poule U12 DH 2014/2015, se déroule en une Poule unique de 8 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 14 rencontres.

Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U13 DH 2015/2016.

- Le Championnat U13 Division d'Honneur Régionale (DHR) 2015/2016, constitué par 18 montées de District, se déroule en trois Poulés de 6 équipes de janvier à juin, par matchs "aller-retour", soit 10 rencontres.

Les vainqueurs de chaque Poule disputeront une triangulaire U13 DHR 2015/2016 sur un terrain fixé par la Commission Régionale Sportive et des Calendriers et à l'issue de laquelle sera désigné le champion U13 DHR 2015/2016.

Répartition des 18 montées de District en U13 DHR :

Montées de DISTRICT en décembre 2015	Nombre d'équipes
18	2
28	3
36	2
37	4
41	3
45	4
	18

Triangulaire U13 DHR :

Temps de jeu	2 X 15'
--------------	---------

Ordre des rencontres :

- A/B
- C/ Vaincu (A/B)
- C / Vainqueur (A/B)

En cas d'égalité, une séance de 5 tirs au but départagera les équipes.

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U13, U12, U11 (3 maxi)
Pratique	8 X 8
Aire de jeu	Demi-terrain
Temps de jeu	2 X 30'
Ballon	Taille 4

ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2015/2016

Montées de U13 DH en U14 DH	6
Montées de U13 DHR en U14 DH	6
Descentes de U13 DH en U14 DHR	2
Montées de U13 DHR en U14 DHR	6
Descentes de U13 DHR en U15 District	6

Les 6 premiers du Championnat U13 DH 2015/2016 accèdent au Championnat U14 DH 2016/2017. Les 2 premiers de chaque Poule U13 DHR 2015/2016 accèdent au Championnat U14 DH 2016/2017.

Les 2 derniers du Championnat U13 DH 2015/2016 descendent en Championnat U14 DHR 2016/2017.

Les équipes classées à la 3^{ème} et à la 4^{ème} place de chaque Poule U13 DHR 2015/2016 accèdent au Championnat U14 DHR 2016/2017.

Les 2 derniers de chaque Poule U13 DHR 2015/2016 descendent en Championnat U15 District 2016/2017.

ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES

Les rencontres sont fixées aux dates et horaires suivants :

1. le samedi à 16h00 (pour la période de septembre à octobre et d'avril à juin) ;
2. le samedi à 15h30 (pour la période de novembre à mars) ;
3. le samedi en début d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement ;
4. le samedi avant 17h00 à l'heure indiquée lors de l'engagement par les Clubs disposant d'un éclairage homologué.

ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES

Une coupe et des récompenses seront remises aux champions :

- U13 DH 2015/2016
- U13 DHR 2015/2016.

Des récompenses seront également remises aux finalistes du championnat U13 DHR 2015/2016.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U14 DH

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue du Centre organise le Championnat Régional U14 qui se compose de deux niveaux :

- Le Championnat U14 Division d'Honneur (DH) 2015/2016, constitué par les 8 premiers de U13 DH 2014/2015 et les 2 premiers de chaque Poule U13 Division d'Honneur Régionale (DHR) 2014/2015, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.

Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U14 DH 2015/2016.

- Le Championnat U14 DHR 2015/2016, constitué par 2 descentes de U13 DH 2014/2015, 8 montées de U13 DHR 2014/2015 et de 2 places sur volontariat, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.

Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U14 DHR 2015/2016.

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U14, U13 (3 maxi)
Pratique	11 X 11
Aire de jeu	Terrain
Temps de jeu	2 X 40'
Ballon	Taille 5

ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2015/2016

Montées de U14 DH en U15 DH	9
Montées de U14 DHR en U15 DH	3
Descentes de U14 DH en U15 District	3
Descentes de U14 DHR en U15 District	9

Les 9 premiers du Championnat U14 DH 2015/2016 accèdent au Championnat U15 DH 2016/2017.

Les 3 premiers du Championnat U14 DHR 2015/2016 accèdent au Championnat U15 DH 2016/2017.

Les 3 derniers du Championnat U14 DH 2015/2016 descendent en Championnat U15 District 2016/2017.

Les 6 derniers du Championnat U14 DHR 2015/2016 descendent en Championnat U15 District 2016/2017.

ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES

Les rencontres sont fixées aux dates et horaires suivants :

- le samedi à 16h00 (pour la période de septembre à octobre et d'avril à juin) ;
- le samedi à 15h30 (pour le mois de novembre et pour la période de février à mars) ;
- le samedi à 15h15 (pour la période de décembre à janvier) ;
- le samedi en début d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement ;

5. le samedi en fin d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement par les Clubs disposant d'un éclairage homologué.

ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES

Une coupe et des récompenses seront remises aux champions :

- U14 DH 2015/2016
- U14 DHR 2015/2016.

REFORME DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX JEUNES

2016/2017 : Modifications de l'article suivant du Règlement Spécifique U14 par rapport à la saison 2015/2016 :

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue du Centre organise le Championnat Régional U14 qui se compose de deux niveaux :

- *Le Championnat U14 Division d'Honneur (DH) 2016/2017, constitué par les 6 premiers de U13 DH 2015/2016 et les 2 premiers de chaque Poule U13 Division d'Honneur Régionale (DHR) 2015/2016, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.
Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U14 DH 2016/2017.*
- *Le Championnat U14 DHR 2016/2017, constitué par 2 descentes de U13 DH 2015/2016, 6 montées de U13 DHR 2015/2016 et de 4 places sur volontariat, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.
Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U14 DHR 2016/2017.*

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U15

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue du Centre organise le Championnat Régional U15 qui se compose de deux niveaux :

- Le Championnat U15 Division d'Honneur (DH) 2015/2016, constitué par les 10 premiers du Championnat U14 DH 2014/2015 et de 2 places sur volontariat, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres. Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U15 DH 2015/2016.
- Le Championnat U15 Division d'Honneur Régionale (DHR) 2015/2016, constitué par 12 montées de District, se déroule en deux Poules de 6 équipes de janvier à juin, par matchs "aller-retour", soit 10 rencontres.

Les vainqueurs de chaque Poule disputeront la finale U15 DHR 2015/2016 sur un terrain fixé par la Commission Régionale Sportive et des Calendriers et à l'issue de laquelle sera désigné le champion U15 DHR 2015/2016.

Répartition des 12 montées de District en U15 DHR :

Montées de DISTRICT en décembre 2015	Nombre d'équipes
18	2
28	2
36	2
37	2
41	2
45	2
	12

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U15, U14, U13 (3 maxi)
Pratique	11 X 11
Aire de jeu	Terrain
Temps de jeu	2 X 40'
Ballon	Taille 5

ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2015/2016

Montées de U15 DH en U16 DH	10
Montées de U15 DHR en U16 DH	2
Descentes de U15 DH en U16 DHR	2
Montées de U15 DHR en U16 DHR	8
Descentes de U15 DHR en U18 District	2

Les 10 premiers du Championnat U15 DH 2015/2016 accèdent au Championnat U16 DH 2016/2017.

Le premier de chaque Poule U15 DHR 2015/2016 accède au Championnat U16 DH 2016/2017.

Les 2 derniers du Championnat U15 DH 2015/2016 descendent en Championnat U16 DHR 2016/2017.

Les équipes classées entre la 2^{ème} et la 5^{ème} place du Championnat U15 DHR 2015/2016 accèdent en Championnat U16 DHR 2016/2017.

Le dernier de chaque Poule U15 DHR 2015/2016 descend en Championnat U18 District 2016/2017.

ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES

Les rencontres sont fixées aux dates et horaires suivants :

1. le samedi à 16h00 (pour la période de septembre à octobre et d'avril à juin) ;
2. le samedi à 15h30 (pour le mois de novembre et pour la période de février à mars) ;
3. le samedi à 15h15 (pour la période de décembre à janvier) ;
4. le samedi en début d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement ;
5. le samedi en fin d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement par les Clubs disposant d'un éclairage homologué.

ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES

Une coupe et des récompenses seront remises aux champions :

- U15 DH 2015/2016
- U15 DHR 2015/2016.

Des récompenses seront également remises au finaliste du championnat U15 DHR 2015/2016.

REFORME DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX JEUNES

2016/2017 : Modifications de l'article suivant du Règlement Spécifique U15 par rapport à la saison 2015/2016 :

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue du Centre organise le Championnat Régional U15 qui se compose de **deux niveaux** :

- Le Championnat U15 Division d'Honneur (DH) 2016/2017, constitué par les **9 premiers du Championnat U14 DH 2015/2016 et des 3 premiers du Championnat U14 Division d'Honneur Régionale (DHR) 2015/2016**, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.
Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U15 DH 2016/2017.
- Le Championnat U15 DHR 2016/2017, constitué par 12 montées de District, se déroule en deux Poulés de 6 équipes de janvier à juin, par matchs "aller-retour", soit 10 rencontres.
Les vainqueurs de chaque Poule disputeront la finale U15 DHR 2016/2017 sur un terrain fixé par la Commission Régionale Sportive et des Calendriers et à l'issue de laquelle sera désigné le champion U15 DHR 2016/2017.

Répartition des 12 montées de District en U15 DHR :

<i>Montées de DISTRICT</i>	<i>Nombre d'équipes</i>
18	2
28	2
36	2
37	2
41	2
45	2
	12

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U16

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue du Centre organise le Championnat Régional U16 qui se compose de deux niveaux :

- Le Championnat U16 Division d'Honneur (DH) 2015/2016, constitué par les 6 équipes du Championnat U15 DH Elite 2014/2015 et les 3 premiers de chaque Poule du Championnat U15 DH 2014/2015, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.

Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U16 DH 2015/2016.

- Le Championnat U16 Division d'Honneur Régionale (DHR) 2015/2016, constitué par les 3 derniers de chaque Poule du Championnat U15 DH 2014/2015 et les 3 premiers de chaque Poule du Championnat U15 DHR 2014/2015, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.

Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U16 DHR 2015/2016.

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U16, U15, U14
Pratique	11 X 11
Aire de jeu	Terrain
Temps de jeu	2 X 45'
Ballon	Taille 5

ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2015/2016

Montée de U16 DH en U17 National	1
Montées de U16 DH en U17 DH	9
Montées de U16 DHR en U17 DH	3
Descentes de U16 DH en U18 District	2
Descentes de U16 DHR en U18 District	9

Le premier du Championnat U16 DH 2015/2016 accède au Championnat U17 National 2016/2017.
Les 9 équipes classées entre la 2^{ème} et la 10^{ème} place du Championnat U16 DH 2015/2016 accèdent en Championnat U17 DH 2016/2017.

Les 3 premiers du Championnat U16 DHR 2015/2016 accèdent en Championnat U17 DH 2016/2017.

Les 2 derniers du Championnat U16 DH 2015/2016 descendent en Championnat U18 District 2016/2017.

Les 9 derniers du Championnat U16 DHR 2015/2016 descendent en Championnat U18 District 2016/2017.

Si le premier du Championnat U16 DH 2015/2016 est déjà représenté dans le Championnat U17 National 2016/2017, l'article 16.4 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts sera appliqué.

ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES

Les rencontres sont fixées aux dates et horaires suivants :

1. le samedi à 16h00 (pour la période de septembre à octobre et d'avril à juin) ;
2. le samedi à 15h30 (pour le mois de novembre et pour la période de février à mars) ;
3. le samedi à 15h15 (pour la période de décembre à janvier) ;
4. le samedi en début d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement ;
5. le samedi en fin d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement par les Clubs disposant d'un éclairage homologué.

ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES

Une coupe et des récompenses seront remises aux champions :

- U16 DH 2015/2016
- U16 DHR 2015/2016.

REFORME DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX JEUNES

2016/2017 : Modifications des articles suivants du Règlement Spécifique U16 par rapport à la saison 2015/2016 :

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue du Centre organise le Championnat Régional U16 qui se compose de deux niveaux :

- Le Championnat U16 Division d'Honneur (DH) 2016/2017, constitué par les **10 premiers du Championnat U15 DH 2015/2016 et le premier de chaque Poule du Championnat U15 Division d'Honneur Régionale (DHR) 2015/2016**, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.
Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U16 DH 2016/2017.
- Le Championnat U16 DHR 2016/2017, constitué **par les 2 derniers du Championnat U15DH 2015/2016 et les équipes classées entre la 2^{ème} et la 5^{ème} place de chaque Poule du Championnat U15 DHR 2015/2016**, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.
Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U16 DHR 2016/2017.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U17

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue du Centre organise le Championnat Régional U17 qui se compose d'un niveau :

- Le Championnat U17 Division d'Honneur (DH) 2015/2016, constitué par les 9 équipes classées entre la 2^{ème} et la 10^{ème} place du Championnat U16 DH 2014/2015 et de 3 places sur volontariat, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.

Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U17 DH 2015/2016.

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U17, U16, (U15)
Pratique	11 X 11
Aire de jeu	Terrain
Temps de jeu	2 X 45'
Ballon	Taille 5

ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2015/2016

Montées de U17 DH en U19 DHR	3 maximum *
------------------------------	-------------

* : Les 3 Clubs les mieux classés de U17 DH 2015/2016 non présents ni en U19 DH 2016/2017 ni en U19 DHR 2016/2017 accèdent en U19 DHR 2016/2017.

Les 2 Clubs les mieux classés de U17 DH 2015/2016 non présents ni en U19 DH 2016/2017 ni en U19 DHR 2016/2017 accèdent en U19 DHR 2016/2017 dans le cas où 2 Clubs descendent de U17 National ou de U19 National 2015/2016 et que ces Clubs ne sont pas présents en U19 DH 2016/2017.

ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES

Les rencontres sont fixées aux dates et horaires suivants :

1. le samedi à 16h00 (pour la période de septembre à octobre et d'avril à juin) ;
2. le samedi à 15h30 (pour le mois de novembre et pour la période de février à mars) ;
3. le samedi à 15h15 (pour la période de décembre à janvier) ;
4. le samedi en début d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement ;
5. le samedi en fin d'après-midi à l'heure indiquée lors de l'engagement par les Clubs disposant d'un éclairage homologué.

ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES

Une coupe et des récompenses seront remises au champion U17 DH 2015/2016.

REFORME DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX JEUNES

2016/2017 : Modifications de l'article suivant du Règlement Spécifique U17 par rapport à la saison 2015/2016 :

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue du Centre organise le Championnat Régional U17 qui se compose d'un niveau :

- Le Championnat U17 Division d'Honneur (DH) 2016/2017, constitué par les 9 équipes classées entre la 2^{ème} et la 10^{ème} place du Championnat U16 DH 2015/2016 et les **3 premiers de U16 Division d'Honneur Régionale (DHR) 2015/2016**, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres. Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U17 DH 2016/2017.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U18

ARTICLE 1 - ORGANISATION DES CHAMPIONNATS

La Ligue du Centre autorise les Districts à organiser des Championnats Départementaux et Bi-Départementaux U18.

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U19 (3 maxi), U18, U17 et U16
Pratique	11 X 11
Aire de jeu	Terrain
Temps de jeu	2 X 45'
Ballon	Taille 5

ARTICLE 3 - DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Suivant les dispositions spécifiques prises par chaque District.

ARTICLE 4 - ACCESSIONS

Le champion U18 de chaque District ou le club le mieux classé de chaque District dans un championnat bi-départemental U18 (seulement s'il est dans les 3 premiers) accède au championnat Régional U19 DHR, s'il en a vocation.

ARTICLE 5 - PARTICIPATION AUX MATCHS

L'article 18 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts est applicable aux championnats U18 Départementaux et Bi-Départementaux.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U19

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue du Centre organise le Championnat Régional U19 qui se compose de deux niveaux :

- Le Championnat U19 Division d'Honneur (DH) 2015/2016, constitué par les équipes suivant le tableau des accessions et descentes à l'issue de la saison 2014/2015, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.

Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U19 DH 2015/2016.

- Le Championnat U19 Division d'Honneur Régionale (DHR) 2015/2016, constitué par les équipes suivant le tableau des accessions et descentes à l'issue de la saison 2014/2015, se déroule en deux Poules de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.

Le vainqueur de la Poule A de ce Championnat est déclaré champion Régional U19 DHR Poule A 2015/2016.

Le vainqueur de la Poule B de ce Championnat est déclaré champion Régional U19 DHR Poule B 2015/2016.

TABLEAU DES ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2014/2015

CAS N°	1	1 bis	2	2 bis	3	3 bis
Descentes de U17 National en U19 DH et de U19 National en U19 DH *	0		1		2	
Montées de U19 DH en U19 National	0	1	0	1	0	1
Maintiens en U19 DH	8	8	7	7	7	6
Montées de U19 DHR en U19 DH	4	4	4	4	3	4
Descentes de U19 DH en U19 DHR	4	3	5	4	5	5
Montées de U17 DH en U19 DHR	6 maxi	6 maxi	6 maxi	6 maxi	6 maxi	6 maxi
Montées de U17 DHR en U19 DHR	6	6	6	6	6	6
Montées de U18 District en U19 DHR	6	6	6	6	6	6
Volontariat en U19 DHR	2 mini	3 mini	1 mini	2 mini	1 mini	2 mini

Répartition des 6 montées de U18 District en U19 DHR :

Montées de U18 District	Nombre d'équipes
18	1
28	1
36	1
37	1
41	1
45	1
	6

* : Seulement si ces Clubs ne sont pas présents en U19DH 2015/2016.

ARTICLE 2 - SPÉCIFICITÉS DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U19, U18, U17 et U16 (sous conditions de l'article 73 des R.G.)
Pratique	11 X 11
Aire de jeu	Terrain
Temps de jeu	2 X 45'
Ballon	Taille 5

ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2015/2016

CAS N°	1	1 bis	2	2 bis	3	3 bis	4	4 bis
Descentes de U17 National en U19 DH et de U19 National en U19 DH *	0		1		2		3	
Montées de U19 DH en U19 National	0	1	0	1	0	1	0	1
Maintiens en U19 DH	10	10	9	9	8	8	7	7
Montées de U19 DHR en U19 DH	2	2	2	2	2	2	2	2
Descentes de U19 DH en U19 DHR	2	1	3	2	4	3	5	4
Montées de U18 District en U19 DHR	6	6	6	6	6	6	6	6
Descentes de U19 DHR en U18 District	22	22	22	22	22	22	22	22

Répartition des 6 montées de U18 District en U19 DHR :

Montées de U18 District	Nombre d'équipes
18	1
28	1
36	1
37	1
41	1
45	1
	6

* : Seulement si ces Clubs ne sont pas présents en U19 DH 2016/2017.

Le champion Régional U19 DH 2015/2016 accèdera au Championnat U19 National 2016/2017 s'il répond aux critères édictés par la FFF.

Si le premier du Championnat U19 DH 2015/2016 est déjà représenté dans le Championnat U19 National 2016/2017 ou refuse d'accéder au Championnat U19 National 2016/2017, l'article 16.4 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts sera appliqué jusqu'à l'équipe classée 3^{ème}.

En cas de forfait général d'un ou plusieurs Clubs, ce(s) club(s) sera (seront) remis à disposition de son District d'appartenance.

ARTICLE 4 - HORAIRES DES RENCONTRES

Les rencontres sont fixées aux dates et horaires suivants :

De septembre à mars :

- Le samedi à 18h00 ou à l'heure indiquée, sur le terrain proposé lors de l'engagement (Footclubs) disposant d'un éclairage homologué.
- Le dimanche à 13h00 ou au jour et à l'heure indiqués sur le terrain proposé lors de l'engagement (Footclubs) et ne disposant pas d'un éclairage homologué.

À partir d'avril :

Le samedi à 18h00 sur le terrain proposé lors de l'engagement (Footclubs).

ARTICLE 5 - RÉCOMPENSES

Une coupe et des récompenses seront remises aux champions :

- U19 DH 2015/2016
- U19 DHR - Poule A 2015/2016
- U19 DHR - Poule B 2015/2016

REFORME DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX JEUNES

2016/2017 : Modifications des articles suivants du Règlement Spécifique U19 par rapport à la saison 2015/2016 :

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES CHAMPIONNATS

La Ligue du Centre organise le Championnat Régional U19 qui se compose de deux niveaux :

- *Le Championnat U19 Division d'Honneur (DH) 2016/2017, constitué par les équipes suivant le tableau des accessions et descentes à l'issue de la saison 2015/2016, se déroule en une Poule unique de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.*

Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U19 DH 2016/2017.

- *Le Championnat U19 Division d'Honneur Régionale (DHR) 2016/2017, constitué par les équipes suivant le tableau des accessions et descentes à l'issue de la saison 2015/2016, se déroule en **une Poule unique** de 12 équipes sur l'année, par matchs "aller-retour", soit 22 rencontres.*

Le vainqueur de ce Championnat est déclaré champion Régional U19 DHR 2016/2017.

TABLEAU DES ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2015/2016

CAS N°	1	1 bis	2	2 bis	3	3 bis
<i>Descentes de U17 National en U19 DH et de U19 National en U19 DH *</i>	0		1		2	
<i>Montées de U19 DH en U19 National</i>	0	1	0	1	0	1
<i>Maintiens en U19 DH</i>	10	10	9	9	8	8
<i>Montées de U19 DHR en U19 DH</i>	2	2	2	2	2	2
<i>Descentes de U19 DH en U19 DHR</i>	2	1	3	2	4	3
Montées de U17 DH en U19 DHR	3 maxi	3 maxi	3 maxi	3 maxi	2 maxi	3 maxi
<i>Montées de U18 District en U19 DHR</i>	6	6	6	6	6	6
Volontariat en U19 DHR	1 mini	2 mini	0 mini	1 mini	0 mini	0 mini

Répartition des 6 montées de U18 District en U19 DHR :

Montées de U18 District	Nombre d'équipes
18	1
28	1
36	1
37	1
41	1
45	1
	6

* : Seulement si ces Clubs ne sont pas présents en U19 DH 2016/2017.

ARTICLE 3 - ACCESSIONS ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2016/2017

CAS N°	1	1 bis	2	2 bis	3	3 bis	4	4 bis
<i>Descentes de U17 National en U19 DH et de U19 National en U19 DH *</i>	0		1		2		3	
<i>Montées de U19 DH en U19 National</i>	0	1	0	1	0	1	0	1
<i>Maintiens en U19 DH</i>	10	10	9	9	8	8	7	7
<i>Montées de U19 DHR en U19 DH</i>	2	2	2	2	2	2	2	2
<i>Descentes de U19 DH en U19 DHR</i>	2	1	3	2	4	3	5	4
<i>Montées de U18 District en U19 DHR</i>	6	6	6	6	6	6	6	6
<i>Descentes de U19 DHR en U18 District</i>	10	10	10	10	10	10	10	10

Répartition des 6 montées de U18 District en U19 DHR :

Montées de U18 District	Nombre d'équipes
18	1
28	1
36	1
37	1
41	1
45	1
	6

* : Seulement si ces Clubs ne sont pas présents en U19 DH 2017/2018.

Le champion Régional U19 DH 2016/2017 accèdera au Championnat U19 National 2017/2018 s'il répond aux critères édictés par la FFF.

Si le premier du Championnat U19 DH 2016/2017 est déjà représenté dans le Championnat U19 National 2017/2018 ou refuse d'accéder au Championnat U19 National 2017/2018, l'article 16.4 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts sera appliqué jusqu'à l'équipe classée 3^{ème}.

En cas de forfait général d'un ou plusieurs clubs, ce(s) Club(s) sera (seront) remis à disposition de son District d'appartenance.